



## Cession de fond avec nouveau propriétaire

Par **petitefraise12**, le **25/07/2017** à **18:53**

bonjour, mon mari et moi avons acheté des murs commerciaux via notre SCI familiale. Lors de la signature, le propriétaire représenté par l'agence de gestion du bien, devant les notaires présents nous a certifié qu'il s n'avaient pas eu connaissance de l'intention du locataire de céder son fond de commerce. Nous avons signé, le jour d'après nous présentant au locataire, celui affirme avoir fait les démarches nécessaires et nous a communiqué par mail les courriers fait au propriétaire.  
Nous en avons avertir notre notaire.  
ma question est la suivante: etant nouveau propriétaire et la signature de la cession de fond n' étant pas encore signé, la locataire doit elle refaire sa démarche administrative à savoir ce qui est noté dans le bail auprès de nous nouveaux propriétaires?  
ncordialement  
Anne-Sophie